Le point de vue de l'usager sur les genres journalistiques : l'exemple de l'éditorial

Autor(en): **Maurice, Antoine**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): **- (2000)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-870215

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LE POINT DE VUE DE L'USAGER SUR LES GENRES JOURNALISTIQUES. L'EXEMPLE DE L'ÉDITORIAL

Cet article adopte résolument le point de vue du journaliste sur les genres dans la presse, en y introduisant une perspective historique. Il prend comme exemple le cas de l'éditorial pour en montrer ses différents principes d'écriture.

Introduction

Les genres journalistiques n'ont pas toujours existé. Dans la pratique de la presse écrite jusqu'au début du 19ème siècle, les articles mélangent allègrement information et commentaire, compte rendu et imaginaire, rumeur et contrôle des sources, sensationnalisme et rationalité. Les deux sources du journalisme apparaissent historiquement comme le besoin de communiquer — se transmettre et partager des textes dans le cadre des villes en formation — et le besoin d'étonner.

La notion de genre journalistique naît au XIXe siècle autour de la ligne de partage entre information et commentaire. Apparue dans la presse anglo-saxonne cette distinction répond d'abord à un besoin du public. Il demande une différenciation et même une signalétique afin que la presse réponde à sa fonction démocratique qui est d'informer sans brouiller les esprits. Il est normal, estime le citoyen, que la transparence démocratique, la clarté des motifs et des intentions dans l'espace public s'appliquent d'abord à ceux qui en sont les énonciateurs : la presse. Les journalistes adoptent dès lors cet élément de classification dans leurs valeurs

et dans leur formation professionnelle. On signalera dorénavant le commentaire par son emplacement, son graphisme et son titrage. Tout ce qui n'est pas commentaire est censé constituer la catégorie de l'information.

Vu du côté de l'auteur-énonciateur, il existe aussi un besoin interne de classification. Il ne s'agit plus seulement de faire reconnaître son intention éditoriale par le lecteur, mais de se positionner dans le cadre de l'activité rédactionnelle. Ce classement répond à la question : comment écrit-on ce que l'on cherche à communiquer ? Un mode d'emploi des différents types de communication se fait jour progressivement à des fins internes : compréhension-formation des journalistes par rapport à leur propre pratique, classement des ressources et des talents journalistiques.

On observe depuis l'avènement du journalisme moderne d'information, au début du XXe siècle, un besoin d'identification puis de mise en œuvre des genres qui vont devenir prescriptifs.

Ce besoin conduit à la spécialisation partielle des tâches au sein des rédactions, selon la division fordiste du travail. Aux États-Unis, les rédactions se construisent dans les années 1880-90 sur un prolétariat de reporters affamés d'information, lancés dans la rue à leur risques et périls pour des salaires de misère. Une hiérarchie se dessine parmi les investigateurs entre ces reporters sous-payés et des enquêteurs haut de gamme. À la rédaction, les uns et les autres sont doublés par un état-major de commentateurs sédentaires. Ces derniers écrivent éditoriaux et chroniques (colonnes) et forment l'aristocratie du métier

Le genre comme son emploi relève donc, du point de vue de l'usager, d'une double démarche. Il annonce une intention éditoriale : intervenir dans l'espace public pour croiser le fer, y proposer du neuf, du *scoop*, du subjectif, de l'analytique. Et il révèle aussi une intention méthodologique : je vais saisir ce pan de la réalité à l'aide de telle ou telle démarche vers ce qui est complexe, inédit, inusité. Compte-rendu, analyse et enquête sont de l'ordre de la reconfiguration d'une réalité déjà connue. Éditorial et commentaire visent à s'inscrire dans le débat d'idées à un niveau plus ou moins élevé.

Une constante de l'usage des genres est qu'ils se transforment. Les frontières entre les genres, même entre information et commentaire, sont difficiles à constituer. On note plutôt un continuum avec des gradations.

L'information pure n'existe pas, elle est toujours médiation, c'est-à-dire grille de lecture personnelle où entrent des présuppo-

sés. Le commentaire pur existe de moins en moins. L'éditorial, par exemple, évolue, bousculé par les autres genres journalistiques. S'ajoute à cette plasticité des genres un refus professionnel de se laisser enfermer dans des registres fixes, car les attentes du public commandent.

Les ressources existantes dans une rédaction sont donc déployées conformément à ces attentes. La polyvalence des rédacteurs est constamment réaffirmée et redéployée. Par exemple, le brouillage de la frontière entre éditorial et analyse. Le premier devient au fil du temps plus analytique et moins prescriptif ou programmatique. L'analyse, elle, prend des libertés avec sa vocation première en donnant libre cours à la liberté interprétative de l'auteur.

La détermination du genre résulte en dernière instance de l'analyse de contenu d'un article ou corpus d'articles. Mais l'auteur en a intériorisé certains critères. Ils le guident dans sa préoccupation d'être compris par le lecteur. Il aura donc accompli de lui-même un effort de représentation *a priori* pour situer — comme le fait l'analyse *a posteriori*:

- Le *contexte externe* de l'article, notamment l'état des connaissances et des réflexions sur le sujet à un moment donné, l'opinion publique.
- Les *précédents historiques* dans le temps et les sources qui auront permis la rédaction de l'article.
- La *place de l'énonciateur* dans ce contexte et ses rapports avec les autres : se range-t-il dans un camp ou cherche-t-il au contraire la position médiatrice de l'arbitre au dessus des partis ? L'implicite psychologique et social de l'énonciateur jouent une rôle considérable dans ce positionnement.

Le classement de genre découle d'un tel travail d'analyse, d'abord comme renforçateur de l'intention éditoriale de l'auteur, puis comme classement épistémologique.

Un genre journalistique auto-désigné, l'éditorial

Les signes extérieurs

L'éditorial se caractérise par sa place dans le journal, la disposition de ses colonnes, sa structure en paragraphes, son titrage et sa signature.

1) L'éditorial occupe dans le journal une place en vue. Il figure souvent en première page : *Le Temps*, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *die Zeit*.

C'était sa place traditionnelle qui cède maintenant souvent devant la tradition anglo-saxonne de la page éditoriale intérieure *Op Ed*, c'est-à-dire de la multiplicité des commentaires regroupés côte à côte.

Ce regroupement affiche le pluralisme des opinions, même quand les articles ne traitent pas du même thème. Il produit un effet de forum où chaque auteur apporte son sujet et chaque sujet commande un lectorat plus ou moins large. Il souligne l'importance et la spécificité de l'opinion en contraste avec l'information ordinaire.

2) La disposition en colonnes. L'éditorial ou le commentaire en général se présentent de manière typique et constante. Il se donne originellement comme une colonne de texte sans intertitres et plutôt brève. Le texte serré se propose donc à une lecture attentive de bout en bout, ce qui invite une décision de la part du lecteur, par opposition à la lecture erratique des titres et des illustrations.

Il arrive fréquemment que l'on dispose l'édito sur deux, voire trois colonnes, ce qui a pour effet de rendre le texte plus intégré au reste du journal, plus aéré.

3) L'articulation du texte est également distinctive. Elle est marquée par l'abondance des paragraphes en regard de la longueur du texte. La multiplicité des paragraphes découpe des unités de pensée ou d'idées séparées les unes des autres. Il s'en dégage l'impression d'un article de réflexion. L'éditorial se distingue ainsi à première vue du journalisme de services (liste des salles de cinéma) ou des différentes récits et reportages de l'information. La narration n'en est pas absente mais le texte s'énonce selon une logique argumentative

4) La signature peut être présente ou pas, visible ou dissimulée sous de simples initiales. Lorsque le commentaire n'est pas signé, il se revendique comme l'opinion du journal en tant que personne morale.

5) Dans la presse anglo-saxonne, imitée ça et là, on distingue entre la colonne et l'éditorial. La première, signée, se présente comme une chronique régulièrement confiée à un auteur, souvent un écrivain.

L'éditorial reste pour sa part, sans signature, l'opinion collective du journal. La chronique (*column*) se présente comme un essai.

L'éditorial moderne s'inspire de plus en plus de la chronique, dans le sens d'une écriture et d'une pensée plus littéraires, plus personnelles, moins prescriptives. Traditionnellement, le com-

mentaire politique était souvent perçu comme un ensemble d'assertions, privées d'autres fondements que la conviction de l'auteur, c'est-à-dire un discours prescriptif plutôt que dialoguant.

L'écriture éditoriale

Elle se caractérise par la brièveté, le rythme, la fluidité et le souci des transitions. La densité du texte s'accompagne d'une certaine rhétorique.

1) Brièveté. L'éditorial s'en tient à une longueur modeste pour satisfaire aux canons de la lecture moderne des journaux (impatiente, distraite, consommatrice de sensations plutôt que de réflexions). Les paragraphes sont des morceaux de sens autonomes. Ce qui veut dire qu'à l'issue du travail de relecture — un moment clef de la production journalistique —, chaque paragraphe doit faire sens par lui-même. On devrait pouvoir le publier séparé de son contexte.

Les dépêches d'agence ont montré dès la fin du XIXe siècle la voie d'un style en même temps que d'une économie (capitaliste) des signes. Il fallait en effet 1) pouvoir passer l'essentiel de l'information dans un premier paragraphe et 2) qu'une transmission intermittente, due à l'origine au télégraphe (comme l'est la lecture aujourd'hui), permette au lecteur de cueillir des bribes organisées de sens.

2) Le rythme facilite et incite à la lecture complète en alternant les idées (abstrait, ardu, voire difficile) avec des aires de narration qui informent en distrayant. Il alterne aussi les phrases courtes, noyaux de ces séquences de sens que sont les paragraphes avec des propositions plus longues, éventuellement riches en images.

On ne peut en effet séparer l'économie de la forme et celle du sens. Pas plus que l'on ne peut séparer l'économie de l'information et celle de l'opinion dans le genre de l'essai. Ce qui n'est pas sans poser des questions de rigueur dans la gestion de ce genre, puisqu'une vertu cardinale du journalisme consiste à éviter justement ce mélange (commentaire et information).

3) La fluidité sert la cohérence d'un discours qui n'est que trop exposé au tronçonnage par l'attention sautillante prêtée au lecteur. La lecture sera soutenue par l'unité et la cohérence interne du propos, revendiquant la dignité d'un exposé qui s'offre au jugement dans son entier.

Les transitions sont ici une affaire centrale. Mais autant elles sont soigneusement conçues au départ, autant il n'en reste plus que des traces légères dans le texte achevé. La lisibilité de l'objet

est, un peu comme en architecture, affaire de suppression des constructions auxiliaires qui encadrent le bâti. Prépositions, adverbes, conjonctions, voire relatives doivent être réduites à un strict minimum. On perçoit là l'arbitrage difficile entre un texte trop hâché qui en devient elliptique et un texte trop profus qui en perd sa vigueur.

Le dispositif de persuasion

1) La rhétorique. L'édito est rhétorique dans la mesure où il recourt à des artifices de forme pour conduire une argumentation et la rendre plus persuasive.

• Le plus commun est l'image, ou la métaphore. Nombre d'éditorialistes font leur réputation sur ce savoir-faire. L'utilisation d'un contexte informatif, éventuellement surprenant ou exotique peut remplacer cet effet d'image. Il le remplace de manière avantageuse dans la mesure où il ne referme pas le discours sur les rigueurs du raisonnement, mais l'ouvre au contraire sur un contexte extérieur.

• Les images sont le lot commun de l'écriture éditoriale mais il ne faut pas en abuser et si possible les détourner de leur sens trop usuel, ou en inventer de nouvelles. Le pire est de les empiler en commettant contresens ou coqs à l'âne comme le discours politique de naguère : « La nation est au bord du gouffre et je vous demande de faire un pas en avant ».

• Les paradoxes sont une façon de faire avancer le débat. Ils ont un caractère maïeutique mais il faut en user modérément. Certainement pas plus d'un par article et il aura alors un caractère central. Lorsqu'on manie systématiquement le paradoxe, on devient suspect aux yeux du lecteur : un esprit paradoxal. Car, en journalisme, la politesse consiste à penser sans en donner trop le spectacle. Sans compter que le paradoxe a une fâcheuse tendance à se retourner contre la pensée du neuf ou du progrès, dans le style : *la réalité est affreuse mais tout changement conduirait à une situation plus abominable encore*.

• La rhétorique éditoriale moderne est donc relativement sobre et économe. Les grands dégagements, le *J'accuse* de Zola, restent désormais réservés, car le sens profond du genre a changé. L'indignation, qui servait de carburant à la rhétorique de la presse d'opinion, se fait rare. Le style analytique est préféré au style magistral ou prescripitif, ce qui va de pair avec la fin des grandes certitudes idéologiques.

2) Choix et champ du sujet

L'éditorial brasse large, chausse des bottes de sept lieues, survole la réalité ou la traverse par effraction. À l'inverse, il est capable de s'attacher à des questions minuscules, par exemple des faits de société décrétés importants : le sport, un fait divers judiciaire, un changement dans la mode. Exemple : une chronique de Betrand Poirot-Delpech sur la manie qu'ont les jeunes femmes de réordonner d'un geste rapide une mèche de cheveux rebelle.

L'éditorialiste fait toute une affaire d'un détail imperceptible de la fresque sociale. Entre la myopie et la presbytie, l'édito affectionne la liberté d'accommodation.

• Cette liberté surprend par rapport à la pratique académique qui fait du champ un espace intimidant ou dissuasif. Par exemple, il n'est pas possible d'enseigner tout le champ de la littérature picaresque espagnole du 17ème siècle en un seul semestre, ou même le *Don Quichotte*. C'est un péché contre le savoir.

• Pertinence et impertinence du journalisme. L'éditorial est donc en danger constant d'impertinence. Il se voit reprocher sa superficialité (c'est la réticence même de la haute culture vis-à-vis du journalisme). On ne peut pas traiter décemment, objecterat-on, tel sujet en 3000 signes, ni en 10'000. La question du champ renvoie à la fonction de la médiation : comment résumer une longue histoire ?

• L'article est un *digeste*. La fonction d'impertinence (vue cavalière ou par effraction) impose l'analyse et le jugement rapides qui demanderaient, en rigueur intellectuelle, un soin plus considéré. Dans l'éditorial peut donc s'exercer, à son plus trivial, le traitement fonctionnel et utilitaire des sujets.

• C'est le droit du lecteur que de refuser cette réduction. Le dispositif de la séduction éditoriale se déploie précisément pour contourner cette prévention. Séduire pour attirer l'attention, attirer l'attention pour convaincre, convaincre pour mobiliser.

3) L'économie des idées

Bien que l'éditorial devienne actuellement de plus en plus informatif par son contenu et par son angle, il porte des idées et ne serait plus commentaire s'il y renonçait.

• Les idées en journalisme se trouvent du côté de Bouvard et Pécuchet plus que de Kant. Toutes sont des idées préalablement reçues. Elles naissent dans des cercles intellectuels, demandent une médiation, ont une portée publique, offrent matière à controverse. Toutefois elles finissent paradoxalement par banaliser le neuf, émousser le provoquant, apaiser les contrastes sur cette

sorte de marché des idées qu'on appelle l'espace public.

• Le registre des idées contemporaines montre que le journalisme n'invente pas les idées, mais il les fait exister.

Exemples en Suisse d'idées médiatisées : les femmes au Conseil fédéral, l'Europe et la fin de l'exception suisse, la réforme du gouvernement, de la démocratie directe, neutralité, fédéralisme, les Alpes, le partage du travail, la diminution de l'État. À l'échelon international : l'humanitaire, les identités renaissantes et les intégrismes, la culture du métissage, la mondialisation, le politiquement correct, la demande d'éthique et l'économie de l'offre.

• Pour être médiatisables, des idées doivent avoir été reçues préalablement. Autrement dit, il faut que les leaders d'opinions les aient déjà faites leur et qu'ils les aient exprimées (*two step flow of communication*). N'est par conséquent véritablement nouveau en économie médiatique que ce qui est déjà connu en bonne partie. Le rôle du journalisme de commentaire consiste à rapporter le neuf aux catégories conceptuelles et langagières de l'ancien. Il interroge les routines pour y déceler des novations, il traque la révolution dans la tradition mais à l'inverse il flaire le déjà vu dans le jamais vu. En l'exposant, il évente le parfum scandaleux du jamais pensé mais fait peser le soupçon sur les réputations établies. Dans le couple lecteur-journaliste, le lecteur se trouve du côté de la conservation et le journaliste du côté du changement et du « penser autrement ».

• Il n'y a de bonne idée que généralisable. L'éditorial est le lieu des extensions subtiles et stimulantes ou hâtives et sauvages. Il n'y a en journalisme d'histoire individuelle que typique, emblématique ou édifiante.

Il faut que l'on puisse en penser quelque chose, et on ne peut rien en penser si elle reste enfermée dans sa singularité. Un incident racial à Los Angeles ne devient un evénement puis une idée que s'il passe le seuil de l'émeute.

• D'où la spécificité de la médiation journalistique, puisqu'il s'agit de faire connaître, d'accepter, puis en dernière instance de juger le nouveau.

L'éditorialiste moderne rêve d'être lu par tous, même lorsqu'il écrit dans le plus étroit des journaux d'opinion. Il cherche d'abord à être reçu dans le cénacle du débat démocratique. Et son éditeur l'encourage à conquérir des parts de lecture, comme on conquiert des parts de marché. D'où aussi l'effacement progressif et

constant du journalisme d'opinion qui affirme et défend des convictions intransigeantes.

• L'éditorial contemporain est inséparable d'une visée pédagogique et démocratique. Dans sa version moderne de persuasion, à la fois douce, argumentée sans exclusive, sérieuse mais capable d'humour, il montre une propension au débat. Il se donne comme un instrument de la démocratie moderne, dans la mesure où il fixe les termes et les limites du débat, organise l'espace public. Par sa place, son style, son insistance sur le raisonnable plutôt que sur l'émotion, il ne cesse de suggérer que les plages de consensus sont plus larges et plus aimables que les extrêmes.

Antoine MAURICE